

Lva hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



"L'instinct, c'est l'âme à quatre pattes ;
la pensée, c'est l'esprit debout."

Victor Hugo

Le chiffre

1 696

livres offerts aux enfants
par la Ville pour Noël

► 2 La Ville obtient
le prix du meilleur
site internet
aux Trophées de
la Communication

► 5 Le vitrail du
Palais des Seniors
est en cours de
création



► 3

Un confinement allégé

Actus...

La Ville obtient le prix du meilleur site internet



Le concours des Trophées de la Communication sacre, chaque année, les meilleures actions de communication des secteurs public et privé.

Parmi les 32 catégories : celle du meilleur site internet des mairies de 5 000 à 20 000 habitants. Saint-Amand-les-Eaux était en compétition avec quatre autres villes : Givors (Rhône), Ergue-Gabéric (Finistère), La Motte-Servolex (Savoie) et Corte (Corse).

Les résultats sont tombés vendredi dernier : et c'est notre cité thermale qui a décroché la première place !

Le site internet de la Ville évolue régulièrement pour mieux vous accompagner. Dernière nouveauté en date : le lancement d'une web-radio.

► www.saint-amand-les-eaux.fr

La mobilisation pour le maintien de la trésorerie continue

L'État envisage de fermer la trésorerie de Saint-Amand-les-Eaux très prochainement.

Pour éviter que la population amandinoise ne se retrouve privée de ce service de proximité, les conseillers municipaux ont voté une motion, à l'unanimité.

► Vous pouvez participer à la mobilisation en signant la pétition. Rendez-vous sur www.saint-amand-les-eaux.fr

Service public

Pour le maintien des effectifs à la caserne des pompiers



Peut-être avez-vous entendu la sirène d'alerte à la population retentir à plusieurs reprises vendredi dernier. Les pompiers se sont mobilisés pour s'opposer à la décision du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) qui prévoit de réduire les effectifs au sein de onze casernes du département. À Saint-Amand-les-Eaux, les soldats du feu ne seraient plus que six au lieu de sept, durant les nuits, les week-ends et les jours fériés, à partir du 1^{er} janvier 2021.

Or, il suffit d'une personne en moins pour faire basculer toute une organisation. En effet, l'usage d'un fourgon à incendie requiert déjà la présence de six personnes à son bord. En cas de départ de feu, le centre de secours devrait donc fermer. Impensable pour les sapeurs-pompiers.

« La sécurité de la population est en danger » dénonce le représentant du personnel, Quentin Vervey.

Les conseillers municipaux ont apporté leur soutien en participant à la manifestation. Notre maire a également adressé une lettre à Jacques Houssin, président du conseil d'administration du SDIS du Nord, pour lui demander de revoir sa copie. « Cette décision est absolument inacceptable et extrêmement dangereuse pour les habitants de Saint-Amand-les-Eaux » écrit-il. « L'heure est au renforcement des services publics de proximité qui manquent cruellement de moyens humains, non à son démantèlement. C'est la raison pour laquelle je vous demande que le SDIS revienne sur cette décision. » ◀

Éducation

Un avant-goût de Noël dans les salles de classe

À l'occasion des festivités de fin d'année, la Ville a souhaité offrir à chaque écolier de quoi susciter son imagination : un livre illustré. Une coquille de Noël sera également distribuée à chaque petit

remis aux enfants des écoles primaires et de l'Institut Médico-Éducatif Léonce-Malécot. Une coquille de Noël sera également distribuée à chaque petit

gourmand ainsi qu'aux enseignants, aux ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles), aux AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) et aux Services Civiques, ce qui représente 2 149 brioches.

En raison de la crise sanitaire, ce sont les enseignants et non les élus qui distribuent actuellement les cadeaux dans les classes.

► Les parents des écoliers amandinois inscrits à Notre-Dame-des-Anges sont invités à se présenter au Service Régie pour retirer le livre, à partir du lundi 7 décembre et jusqu'au 8 janvier 2021. N'oubliez pas de prendre rendez-vous au préalable au 03 27 22 48 77, au 03 27 22 49 69 ou par mail via regie@saint-amand-les-eaux.fr



COVID-19

Un confinement allégé



Calendrier

Dates à retenir pour l'allégement du confinement :

- Commerces et services à domicile : reprise depuis le 28 novembre. Possibilité d'ouvrir jusqu'à 21 heures.
- Jusqu'au 15 décembre : l'attestation de sortie (nouvelle version, voir page 7) est toujours en vigueur avec des changements notamment pour les sorties d'activités physiques.
- A cette date pourront reprendre les activités périscolaires en salle ; cinémas, musées et théâtres pourront rouvrir.
- Le 15 janvier, les restaurants, bars, salles de sport pourraient rouvrir si la situation sanitaire le permet.

Commerces de proximité : enfin, les portes rouvertes

Souriants, déterminés à offrir le meilleur service à leurs clients, les commerçants qui occupent une place privilégiée dans le cœur et les habitudes de chacun de nous, ont rouvert les portes de leurs échoppes. Ouf, leur proximité, leur disponibilité manquaient à tous. Il était temps, à quelques jours des semaines de fête. Samedi dernier, c'était le top départ de la dernière ligne droite de 2020.



« L'année ne pourra se terminer aussi sereinement que d'habitude, confie ce professionnel mais il est essentiel pour nous d'être là, ouvert et accueillant, d'offrir nos services dans les meilleures conditions. »

Partout les contraintes sanitaires sont prises en compte pour éviter de dépasser la densité autorisée. Des sens de circulation, des bornes à gel complètent la panoplie d'accueil. Certains ont même facilité un courant d'air dans leur magasin !

Pour cette boutique de vêtements et d'équipements de la personne, la nécessité de liquider un stock qui aurait dû faire des heureux cet automne, a conduit à de belles promotions. Elle n'est pas la seule ! Dans cette agence immobilière, l'organisation des visites relève un peu du casse-tête avec la limitation à 30 minutes pour une seule personne. Pour ce commerce de vêtements pour dames, le « click and collect » a permis de garder le contact mais, avoue



« On est content de revenir, de retrouver nos habitudes d'achat », confiait une cliente essayant un joli blouson bleu. Même écho chez la patronne qui se réjouit avec prudence « On va s'accrocher et faire tout ce qui est possible pour rester ouvert ». ◀



amandishop' L'appli cette semaine

Elle arrive l'application des commerces amandinois

Ce sera cette semaine que l'application (IOS et Android) sera mise à disposition sur le « store » de deux univers. Le site internet et l'application mobile dédiés aux commerces vont booster la proximité avec les professionnels de notre cité.

Initiés par la ville et son Office du commerce, le site et l'appli permettront à chaque commerce d'inscrire son établissement, d'y répertorier adresse, téléphone, mail, site internet, description des produits et service, moyens de paiement. Il sera possible aussi de référencer certains produits, d'informer des promotions, sur la vente à emporter, les livraisons. Il sera enfin possible de suivre un lien vers une boutique en ligne.

► Besoin d'aide pour votre inscription sur Amandishop :
commerce@saint-amand-les-eaux.fr ou au 06 30 79 26 94



Travaux

Pont du Moulin Blanc : le calendrier des travaux se précise

La Ville de Saint-Amand-les-Eaux s'est réunie le 25 décembre dernier avec la SNCF et le Conseil départemental du Nord pour s'accorder sur la nature des travaux à mener pour assurer la pérennité du pont du Moulin Blanc. Le chantier devrait être lancé sous peu et s'achever en 2025.

C'était le 14 août 2018. À Gênes, le pont de Morandi s'écroulait, provoquant la mort de 43 personnes. La catastrophe nous rappelait tristement que les structures, construites de la main de l'Homme, n'étaient guère infaillibles et qu'elles requéraient un entretien régulier.

Une lettre du Maire déclenche la mise en place d'un comité de suivi

À Saint-Amand-les-Eaux, l'événement avait ravivé des inquiétudes chez notre Maire au sujet

du pont du Moulin Blanc. Construit il y a près d'un siècle, l'ouvrage avait déjà montré des signes de faiblesse quinze ans plus tôt, puisque des fragments de béton avaient été retrouvés sur les voies ferrées qui passent juste en-dessous. Dépêchés sur place, les partenaires en avaient conclu qu'il était nécessaire de songer à la construction d'un nouveau pont. Depuis, le projet était resté dans les cartons.

Alors, aux lendemains de l'écroulement du pont de Morandi, notre maire avait sans tarder interpellé le Préfet, le Président de SNCF Réseau ainsi que les Présidents des conseils régional et départemental. Son souhait : faire bouger les lignes et le plus vite possible.

Des réparations à réaliser au plus tôt

Deux réunions s'ensuivirent, en 2018 et en 2019. Entre-temps, une enquête a été menée : elle n'a fait état d'aucun désordre structurel, le pont ne représente donc pas un danger dans l'immédiat. Toutefois, des défauts ont été mis au jour : les armatures s'oxydent, le béton enrobe insuffisamment l'acier et présente des épaufrures... Il convient d'agir au plus tôt pour éviter que ces faiblesses ne finissent par altérer la structure.

Bientôt le lancement d'un chantier qui durera cinq ans

La semaine passée, la Ville, la SNCF et le Conseil départemental ont acté le projet ainsi

que le calendrier des travaux. Un groupe technique représentant les trois institutions est mis en place.

Le chantier devrait être lancé en 2021 et se poursuivre jusqu'en 2025. Il débutera par le remplacement des garde-corps.

Dans l'ensemble, les entreprises missionnées veilleront à rendre la structure parfaitement étanche. Les éclats seront réparés, le béton intégralement protégé. Les joints de chaussée seront également remplacés.

Le montant des travaux est estimé à 2,87 millions d'euros hors taxes. Le Conseil départemental du Nord et la SNCF le prendront chacun en charge à hauteur de 49% ; la Ville, elle, s'acquittera de 2% du montant. ◀

En quelques chiffres...

Jusqu'à 5 ans d'études et de travaux

2 870 000 euros : montant estimé des travaux (hors taxes)

98% du montant hors taxes pris en charge par la SNCF et le Conseil départemental du Nord, soit un total de 2 812 600 euros

2% du montant hors taxes pris en charge par la Ville, soit 57 400 euros

Quid de la construction d'un nouveau pont ?

Dans sa lettre du 28 août 2018, notre Maire réclamait la construction d'un nouveau pont... Le projet est-il toujours envisagé ? Oui : les travaux qui vont prochainement être engagés visent avant tout à parer au plus urgent. La pérennité de l'ouvrage actuel ne sera prolongée que d'une vingtaine d'années. Pour assurer l'avenir, une étude d'opportunité de remplacement du pont sera menée, en parallèle du chantier.



Palais des Seniors



Un vitrail créé de toutes pièces

**Le vitrail du Palais des Seniors ? C'est un peu comme la cerise sur le gâteau.
La pose de l'œuvre finalisera le projet. Mieux : elle donnera un supplément d'âme au lieu.**

C'est à l'intérieur d'une ancienne filature de Cysoing que le futur vitrail du Palais des Seniors prend forme.

Il faut s'imaginer sa monumentalité : 4,80 mètres de largeur, 3,90 mètres de hauteur ! L'œuvre se constituera de 35 panneaux, eux-mêmes composés d'une multitude de pièces en verre.

Des motifs qui ont du sens

C'est Thomas Masson, maître-verrier, et sa partenaire, Emma Leduc-Masson, qui ont imaginé le dessin. On y retrouvera quatre éléments principaux. L'eau, tout d'abord. « Le bâtiment accueillait autrefois une piscine. Il nous semblait essentiel de reprendre l'idée. » Neuf bleus différents seront utilisés pour créer des variations. « Les ondes métaphoriseront le lien social. Chacune d'entre elles représentera une personne qui grandit et interagit avec ses semblables. »

Au centre du vitrail, un motif imposé par la municipalité : un lever de soleil, comme la promesse d'un jour heureux pour quiconque franchira le porche du Palais des Seniors, qui se veut chaleureux.

À gauche et à droite, vous pourrez apercevoir des fontaines, clin d'œil aux bains historiques de la ville.

Une frise de nuages surplombera l'ensemble. « Ils formeront un rideau de théâtre qui se lève et annonce la nouvelle identité du lieu. »

Un travail minutieux

Au sein de l'atelier, l'heure est à la découpe. De haute qualité, les verres viennent, pour la plupart, de Paris.

Quatre personnes (dont un contrat de professionnalisation signé pour l'occasion) s'at-

tachent à les griffer pour obtenir de petits morceaux bien définis, à l'aide de gabarits.

Tous seront ensuite scindés les uns aux autres lors de la mise en plomb.

« Ce sera une œuvre pivot pour nous en raison notamment de sa superficie et de la technique de pose utilisée. »

L'installation, parlons-en : elle devrait avoir lieu à la mi-décembre. Les 35 panneaux s'imbriqueront dans une structure en acier, réalisée par le voisin d'atelier du maître-verrier : le ferronnier, Sébastien Vervacke.

Un troisième corps de métier interviendra sur le projet : un électricien, pour qu'au Palais des Seniors, le soleil brille jour et nuit. ◀

► Suivez la création du vitrail au jour le jour sur www.facebook.com/Atelierthomasmasson

Un Faucon pèlerin un brin volage...

Le Faucon pèlerin reste fidèle à Saint-Amand-les-Eaux. Quant à ses partenaires... C'est une autre histoire !

Le GON (Groupe Ornithologique et Naturaliste) du Nord-Pas-de-Calais nous a récemment fait parvenir une note de synthèse sur la nidification des Faucons pèlerins sur le territoire. On y apprend que la femelle qui a pondu au sommet de la Tour abbatiale au printemps dernier n'était pas baguée... contrairement à l'an dernier !

Le mâle, divorcé, s'est donc accouplé avec un rapace inconnu au bataillon. Les différences entre les dates de ponte de 2019 et de 2020 avaient déjà mis la puce à l'oreille aux membres du GON. Toutefois, il est rare qu'un faucon change de partenaire.

Avec qui le mâle convolera-t-il à la saison des amours ? Pour le savoir, rendez-vous dès mars prochain devant votre ordinateur : vous pourrez de nouveau suivre en direct les aventures des rapaces grâce à notre webcam !



photo Patrick Rousseau / GON

Tennis

Jürgen Melzer défend les couleurs de Saint-Amand



Il est actuellement le 21^e meilleur joueur du monde de double au tennis. Jürgen Melzer est aussi l'un des 500 licenciés de Saint-Amand Tennis Club.

L'Autrichien s'est incliné de peu lors de la finale de double des Masters de Londres. Maxime Tonneau, président du club, est malgré tout fier de ce que vient d'accomplir Jürgen Melzer, l'un des joueurs de son équipe Première. « Il est arrivé dans notre club l'automne 2015 », détaille Maxime Tonneau. Les deux hommes s'étaient rencontrés quelques mois plus tôt, lors de Roland Garros.

Le vainqueur de trois grands Chelems s'est vite intégré. Il parle français et adore passer devant la tour abbatiale. « C'est un leader, souligne Maxime Tonneau. Il est rassembleur. Il donne le maximum pour gagner et c'est quelqu'un sur qui on peut compter. » Avec lui, l'équipe remporte le championnat de France de Pro A en 2017 et... espère remettre ça l'an prochain, pour les 40 ans du club.



Les activités sportives reprennent peu à peu

Les clubs de sport sont, depuis le week-end dernier, autorisés à rouvrir sous réserve d'un protocole sanitaire strict. Les 45 associations amandinoises n'attendaient que ça.

Ce sont les jeunes qui sont avant tout concernés. Comme le précise le Ministère des Sports, les mineurs peuvent reprendre leurs activités, qu'elles soient individuelles ou collectives, « dès lors qu'elles se déroulent en plein air. »

Du côté des adultes amateurs, seule la pratique d'une activité individuelle de plein air redevient possible.

Le VTT amandinois s'est remis en selle dès samedi. Il s'est dépêché, après l'annonce de l'assouplissement du confinement, d'envoyer le protocole sanitaire de sa fédération à la mairie et, zou, sur les routes. Le Saint Amand Tennis Club a, lui, choisi de rouvrir ses courts de

terre battue en deux temps. Les adultes dès le week-end dernier ; les enfants à partir du 15 décembre faute de solution de repli en cas de mauvais temps. Le club en profite d'ailleurs pour s'étoffer, à partir du 12 décembre, de créneaux de sport santé sur ordonnance pour les plus de 65 ans.

Pour l'instant, toutes les pratiques sportives se font à l'extérieur. Le 15 décembre, les enfants devraient pouvoir s'entraîner en salle en se pliant comme les adultes, toujours en extérieur eux, aux horaires du couvre-feu.

Les joueurs professionnels de handball et de basket ont également retrouvé l'entraînement. Les salles de sport privées étant fermées, la municipalité a mis à leur disposition la salle de musculation du complexe sportif Jean-Verdaine. ◀

Basket

Une première victoire qui fait du bien

Quel suspense ! Samedi dernier, nos basketteuses ont inscrit leur première victoire de la saison à l'issue d'un match haletant contre Charnay. La tension est restée à son comble jusqu'à la fin de la rencontre.

D'entrée de jeu, les Green Girls ont su se montrer offensive. Un premier panier a d'ailleurs été marqué dans les premières secondes par Jacinta Monroe.

À l'issue du premier quart-temps, les Green Girls devançaient toujours leurs adversaires, mais de seulement quelques points. Score : 19 à 22. Le SAHB a dû batailler ferme pour conserver son avance.

L'écart s'est quelque peu creusé au fil du match jusqu'à la mi-temps (37-44) avant de se resserrer fortement. À quelques secondes de la fin, les deux équipes étaient au coude-à-coude, le tableau des scores affichait 72 à 72 ! C'est par un lancer franc de Jasmine Bailey que le SAHB s'est offert la victoire, au fil du rasoir. « D'un point de vue offensif, nous étions au-dessus de ce que nous avons proposé jusqu'à maintenant » a commenté le coach, Fabrice Fernandes.

▶ www.saintamandhainautbasket.fr





ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :, à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

- ☐ 1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation ; déplacements professionnels ne pouvant être différés ; déplacements pour un concours ou un examen.

Note : à utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

- ☐ 2. Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel autorisé ou un lieu de culte ; déplacements pour effectuer des achats de biens, pour des services dont la fourniture est autorisée, pour les retraits de commandes et les livraisons à domicile.
- ☐ 3. Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments.
- ☐ 4. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.
- ☐ 5. Déplacements des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.
- ☐ 6. Déplacements en plein air ou vers un lieu de plein air, sans changement du lieu de résidence, dans la limite de trois heures quotidiennes et dans un rayon maximal de vingt kilomètres autour du domicile, liés soit à l'activité physique ou aux loisirs individuels, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- ☐ 7. Convocations judiciaires ou administratives et déplacements pour se rendre dans un service public.
- ☐ 8. Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.
- ☐ 9. Déplacements pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires.

Fait à :

Le :, à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

Pour lutter contre
l'épidémie,
téléchargez



#Tous
AntiCovid

En bref...

LUNDI 7 DÉC.

Résidence de l'Elon. La Louve ; Le Belvédère ; Le Castel forte ; Le Garigliano ; le Mansio ; le Monna Casale ; Monte Cassino ; les Cascades ; les Palombes ; Orvieto ; Remus ; Résidence Nicolas Dubois ; Stavelot ; Romulus.

Centre-ville. Résidences Paul-Manouvrier et Andernach.

Barbusse. Rues Barbusse, Mériaux, de la Longue Saulx. Cour Huon. Résidences Tivoli, Barbusse, de la Gare.

MARDI 8 DÉC.

Centre-ville. Résidences Saint-Blaise, Saint-Martin, du Petit Clos. Grand'Place. Places du 11 Novembre, du 8 mai. Rues de Valenciennes, des Faïenciers Fauquez, du Wacq, Gambetta, Vincent, de la Poste, de l'Église, des Anges, des Murs, d'Orchies, du Bruille, du Docteur Davaine, du petit Repas, du Président Kennedy, Henri-Dunant, Thiers, de l'Écluse,

de Nivelles, de Rivoli, des Viviers du Clos, du 18 Juin, du Général Delestraint, Mathieu-Dumoulin, de Verdun. Avenue du Clos. Ruelles du Parc, Raviart. Cour Poivre.

JEUDI 10 DÉC.

Centre-ville. Chemin du Corbeau. Résidences Émile-Davaine, du Grand Clos, le Clos des Thermes. Rues de Lecelles, de l'Elon, de Tournai, des Fèves, du Faubourg de Tournai, du Moulin aux Rats, du lieutenant Dupire, de la Pannerie, des Saules, du Haut Pont, Louise-Nicolle, de la Libération, du 2 Septembre. Avenues des Platanes, d'Intervilles. Place Gambetta. Route de Roubaix. Ruelles du Buiron, du vent de Bise. Impasse Fontenoy.

 VENDREDI 11 DÉC.

Moulin des Loups. Chemins des Hamaïdes, de l'Empire, du Halage. Cité du Maroc. Résidences du Limon, du Château d'Eau. Route de Valenciennes. Rues Arnould Henri Salez, de la Cense au Bois, de la Collinière, de la Grise Chemise, de la Puchoie, du Limon, Roger

Salengro, Bracke-Desrousseaux, Jean-Baptiste Lebas, Léon-Blum, Pierre-Brossolette, Pierre-Delcourt. Place Léo Lagrange. Avenue Ernest Couteaux (avant la rocade). Cours Biessart, Patrice.

Le Thumelart. Avenue du Collège. Cité Denis-Cordonnier. Rues du Thumelart, Émile Seigneuret, Louise de Bettignies, de Saily. Quai du Marisson.

SAMEDI 12 DÉC.

Moulin des Loups. Place Jean Jaurès. Résidences du Moulin des Loups, du Petit Paris. Rues de l'Union, des Viviers Mauroy, Gustave-Delory, Jules-Guesde, Albert-Lambert, Henri-Durre, Paul Greffe, du Mont du Gibet. Voie Dolente.

LUNDI 14 DÉC.

Moulin Blanc. Carrière Delattre. Route de Lille. Rues de l'Adjudant Carton, de Vaucelles, du Moulin Blanc, Jules-Imbault, Louis-Pasteur.

La Bruyère. Résidence Carrière Joncquière. Cité de la Faïencerie. Passage Vincent. Place de la Bruyère. Rues Albert-Camus,

de la Bruyère, du Marillon, de Millonfosse, des Ormeaux, du Caillou Bécau, Fourceaux.

Le Saubois. Carrière des Écossettes. Cité des Prés Pilettes. Rues Anatole-France, du Caillou, de la Wembergue, des Drumez, du Carme, Lépinoy, Loth.

MARDI 15 DÉC.

Croisette. Carrière des Rosières. Routes de Condé, de Thermal. Rues de la Louvière, des Aulnois.

Mont des Bruyères. Rues de la Cense à Mouquerons, de la Croisette, Emile-Basly, du 54^e RI, Notre Dame D'Amour, du Chêne Crupeau, du Transvaal, des Charmes, des Coquelicots, des Fougères, du Gros Pin, Basse, de la Fontaine, du Charron. Résidence des Prés du Mont. Avenue Ernest-Couteaux (après la rocade). Carrière du Moulin. Le Patio. Place du Mont des Bruyères.

► En cas d'absence, un mot sera déposé dans votre boîte aux lettres. Il vous permettra de récupérer ultérieurement votre colis de Noël auprès du CCAS

► VOTRE PROGRAMMATION « CONFITHÉÂTRE »

Pendant le confinement, le Théâtre des Sources continue à vous proposer des spectacles et du cinéma à découvrir à la maison.

► Retrouvez les infos pratiques et les liens sur la page Facebook de la Ville

► SÉANCE DEDICACES**SAM. 5 DÉC.**

À l'occasion de la sortie de son deuxième roman « Comme un parfum d'Éternité », Francisco Da Conceição sera en

dedicaces chez Majuscule (Rue Thiers).

► De 9:30 à 17:00. Roman aux éditions J'ai Lu

► ACTION SOLIDAIRE JUSQU'AU 15 DÉC.

L'association « Les chats libres de St Amand » organise une collecte au magasin Carrefour Market

► Des sachets fraîcheurs, croquettes et autres aliments pour chats

► SANTÉ BIEN-ÊTRE

30 minutes de marche tous les jours, mais pourquoi ? C'est bon pour le moral.

(excellent pour la santé mentale)

Réduit les envies de grignotage. Surprenant, la marche quotidienne fait diminuer les envies sucrées.

Aide à perdre du poids. Un minimum d'activité physique quotidien vous fera perdre du poids après vingt minutes d'effort continu.

Combat l'hypertension Surtout chez les femmes, les seniors ou les personnes en surpoids.

Vivre avec les saisons. Vous apprécierez les saisons à leur juste valeur.

Vous observez la nature et constaterez sa lente et belle évolution.

Bon pour le cœur. Au fur et à mesure de vos sorties, votre cœur gagnera en performance

► LE SAVIEZ-VOUS ?

Située au cœur du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, la forêt domaniale de Saint-Amand offre au promeneur la possibilité de découvrir une grande variété de faune et de flore surtout en cette saison.

► La forêt de St Amand s'étend sur près de 3209 hectares

► COLLECTE DÉCHETS

► **MER. 23 DÉC.** (déchets ménagers)

► **MER. 30 DÉC.** (avec sacs jaunes et bac à verre)

► DÉCHÈTERIE

Du lun. au sam. de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h, le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le jeudi et jours fériés.

► NUMÉROS UTILES

► Médecin de garde 03 20 33 20 33

► Smir 0800 81 13 92

► Mairie 03 27 22 48 00

► CCAS 03 27 09 08 40

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr
Impression : Imprimerie Gantier

Naissance

20 NOV. AUBRY Rafael. **25 NOV.** LE PEURIEN Arthur.

Décès

VERCRUYSSÉ COLINET Geneviève (87 ans). DESPINOY Gilles (65 ans). CZUBAK POLAK Maria (94 ans). VIVARD André (86 ans). CHOJNACKI Robert (81 ans). CHMIELEWSKI MARISSIAUX Claudine (66 ans). VILTART Michel (69 ans).

Menu LUN. 7 DÉC. Velouté de tomate, mijoté de dinde aux champignons, blé pilaf, crème vanille, orange.

MAR. 8 DÉC. Salade de concombres, omelette, coquillettes, emmental râpé, glace. **Repas BIO**

MER. 9 DÉC. Potage aux légumes, boulettes de veau sauce crème, pommes de terre campagnardes, chaource, pomme.

JEU. 10 DÉC. Chou-fleur sauce cocktail, chili con carne de bœuf, riz créole, yaourt nature, clémentine.

VEN. 11 DÉC. Salade et mâche aux croûtons, poisson pané sauce tartare, pommes vapeur, tomme blanche, compote de fraises.